

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 septembre 2025

Conseillers municipaux en fonction : 13

Conseillers municipaux présents : Mme Isabelle BOUTIN, M. Gérard EPOULET, M. Guillaume FILLION, M. Olivier FOUILLET, Mme Evelyne MENARD, Mme Charlotte MORICHON, Mme Sonia DEBORDE, Mme Dominique CHAUSSERAY.

Absents excusés : M. Serge NERRIÈRE, M. Geoffrey CHARLET, Mme Aline BOURLON, M. Quentin VIGNAULT, M. Alexandre PENNINGER.

Date de la convocation : 09/08/2025

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MENARD

1/ APPROBATION du compte rendu du 24/06/2025

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

2/ DELIBERATIONS

➤ **Délibération 20/2025** : **Poste de 3^{ème} adjoint**

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'arrêté du 3 juillet 2025 par lequel M. le Maire a retiré ses délégations à M. Alexandre PENNINGER, 3e adjoint. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a été appelé à se prononcer sur le maintien ou non de M. PENNINGER dans ses fonctions d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre fin aux fonctions de 3e adjoint au maire de M. Alexandre PENNINGER et de ne pas pourvoir immédiatement le poste de 3e adjoint et de le laisser vacant jusqu'à une nouvelle décision.

En conséquence de cette décision, le rang des adjoints est maintenant le suivant :

- 1^{er} adjoint : M. Olivier FOUILLET
- 2^{ème} adjointe : Mme Sonia DEBORDE
- 3^{ème} adjoint : Poste vacant
- 4^{ème} adjointe : Mme Dominique CHAUSSERAY

➤ **Délibération 21/2025** : **Acquisition mange-debout et établissement d'un service de location**

M. le Maire expose à l'assemblée que la commune souhaite se doter d'un stock d'une dizaine de mange-debout afin de les proposer à la location. Cette initiative répond à une demande des associations locales et des habitants qui organisent des événements privés. Afin de couvrir les coûts d'achat, d'entretien et de renouvellement du matériel, il est proposé d'établir les tarifs de location suivants, le Conseil Municipal vote un Tarif résident commune de 5 € par mange-debout pour une durée de 24 heures. Aussi une caution d'un montant de 50 € sera demandée par mange-debout à chaque location pour couvrir les éventuels dommages ou la non-restitution du matériel.

3/ DOSSIER : REUNIONS / RENCONTRES / INTERCOMMUNALITE :

- a) M. le Maire présente à l'assemblée le nouvel accord-cadre pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel pour la période 2028-2030. Il annonce également que les prévisions pour 2026 sont une baisse de 8 % sur le coût de l'électricité et de 24 % sur celui du gaz naturel.
- b) Point sur la rentrée scolaire et les travaux d'été, M. le Maire a fait un point sur la rentrée scolaire. Il a souligné que tout s'était bien déroulé. Il a également précisé que deux élèves disposent d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et a insisté sur la nécessité d'une vigilance accrue de la part du personnel encadrant. Les agents municipaux ont installé des paniers de basket dans la cour de l'école primaire. Suite aux fortes chaleurs de l'été, des entreprises se sont rendues dans les classes exposées au soleil afin de proposer des solutions de stores.

➤ **Prochain Conseil municipal : Jeudi 16 octobre 2025 à 18h15**
Fin du Conseil à 19h15.